



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2012

Présents : MM. SCHULTZ - GATEAUD - COULON - BERTHOUD - LYOT - PETRILLO - GALLAND - GOBET -
Mmes EVANNO - TARDY - DASSONVILLE
Absents : M. SARAS - Mmes COMTE
Pouvoirs : M. DUBOIS à M. COULON - Mme LAGRANGE à M. BERTHOUD
Convoqués en séance ordinaire le 23 janvier 2012 à 20 h 30
Désignation d'un secrétaire de séance : Cyrille COULON
Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 29/12/2011, le conseil délibère.

1. RACCORDEMENT SYDESL / ERDF en Varruge

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet d'extension du réseau électrique pour alimenter les futures constructions du secteur en Varruge suite au dépôt d'un permis d'aménager.

Le SYDESL a émis trois propositions de travaux :

- 1) Travaux entièrement réalisés par le SYDESL : raccordement aérien pour 114 ml pour un montant total d'environ de 7 500 € HT - Coût restant à la charge de la commune : 4 500 € HT environ
- 2) Travaux réalisés en partie par le SYDESL (tranchée à la charge de la commune) : raccordement souterrain pour 180 ml pour un montant total d'environ 7 900 € HT - Coût restant à la charge de la commune : 4 740 € HT environ
- 3) Travaux entièrement réalisés par le SYDESL : raccordement souterrain pour 180 ml pour un montant total de 15 500 € HT - Coût restant à la charge de la commune : 9 300 € HT environ

Il informe que le coût des travaux de France Télécom (génie civil et câblage) sont estimés à 4 400 € TTC.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le projet n° 02 présenté par le SYDESL et VALIDE le coût des travaux de France Télécom pour une estimation de 4 400 € TTC,

2. ASSISTANCE MATRISE D'OUVRAGE POUR TRAVAUX VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part aux membres présents des difficultés qu'il rencontre lors des travaux de voirie et/ou d'assainissement. Actuellement, l'assistance technique en matière de maîtrise d'œuvre est assurée gracieusement par les services de la DDT. Or, au vu du désengagement de l'Etat et au vu de la complexité des travaux, la commune doit de plus en plus faire face seule à des problèmes de technicité.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre connaissance d'un contrat de mission de conseil et d'assistance technique qui consiste en une aide sur des problématiques en matière de travaux. Le projet de contrat sera adressé à l'ensemble des conseillers et la décision d'adhérer ou non sera actée au prochain conseil.

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 09 décembre 2011, il avait présenté un projet sur des travaux d'assainissement en Varruge et au Moulin d'En Haut. Une proposition chiffrée a été demandée au Cabinet GALLET pour une mission complète de maîtrise d'œuvre (études, DCE, assistance, exécution, réception). Afin d'avoir un comparatif pour cette mission, Monsieur le Maire reçoit prochainement le Cabinet MERLIN. La décision sera prise au prochain conseil.

3. PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que deux études d'aménagement ont été demandées au cabinet GALLET pour les aménagements du parvis de la Mairie, de la Place du Souvenir.

Egalement, une réflexion sur la traversée du Martoret a été demandée consistant en un aménagement urbain visant à réduire la vitesse excessive, aménager le stationnement, sécuriser les piétons. Un chiffrage des travaux de voirie pourra répondre à cette problématique.

- Concernant le parvis de la mairie : 3 propositions d'aménagement sont présentées et vues dernièrement par la commission voirie.
Toutefois, et au vu du projet d'aménagement des locaux techniques en boulangerie, il est nécessaire de revoir le projet en intégrant une voirie pour la sortie de la délocalisation du futur commerce. Le projet modifié sera présenté au prochain conseil.
- Concernant la Place du Souvenir, suite aux travaux d'enfouissement du SYDESL : l'étude est en cours.

4. TRAVAUX DE CONFORMITE ET D'AGENCEMENT DU RESTAURANT LE GOURMANDIN

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de conformité électrique et d'agencement émise par le nouveau locataire du restaurant qui consiste en :

- La conformité électrique - installation supplémentaire de prises de courant : devis entreprise BERGER pour 885.88 € TTC.
- L'installation d'un robinet et d'une évacuation : Devis SARL LANDRIX pour 242.88 € TTC.

Accord à 10 voix pour - 1 voix contre - 2 abstentions

5. DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE - MODIFICATION DU PLU

En séance du 29 décembre 2011, le conseil a acté la modification du PLU. Or, un oubli a été commis lors de la rédaction de la délibération : l'assistance des services de l'Etat n'y est pas mentionnée.

Une délibération complémentaire doit être entérinée pour y remédier. Accord à l'unanimité des membres présents.

6. AVENANT À LA CONVENTION POUR MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement a été signée en date du 07 mai 2009 avec le Conseil Général pour une durée de 3 ans.

Exposé entendu, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DONNE pouvoir au maire pour signer un avenant à la convention pour la mission d'assistance technique. La durée de la convention sera ainsi prolongée jusqu'au 31 décembre 2015.

7. DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. 2012 - Construction des ateliers municipaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le projet de construction des ateliers municipaux.

Exposé entendu, le conseil, à l'unanimité, SOLLICITE l'aide de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. 2012 pour les travaux de construction des ateliers municipaux dont le montant est estimé à 400 000.00 € H.T.

8. DEVIS DIVERS

- Reprise du mur et de la charpente du lavoir de l'Orangerie :
 - Devis maçonnerie MORELLET pour 1 100.42 € TTC - Devis SARL BECKER pour 1 784.96 € TTCAccord à l'unanimité pour ces 2 devis
- Vestiaires du Football Club : au vu de la vétusté et suite à l'entretien avec M. DUMONT, président du club de football, des travaux importants sont à réaliser :
 - Pose de carrelage dans les douches et sanitaires avec nettoyage des murs : l'entreprise TNCARRELAGE a été retenue pour un montant de 4 730.18 € TTC
 - La commune prendra en charge la peinture qui sera appliquée par les membres du club de football.
- Réfection des 2 portails et du portillon au cimetière (sablage, peinture) :
 - Devis Franck DUPONT pour 3 358.37 € TTC - Accord à l'unanimité.
- Confection d'un trottoir le long de la propriété DUMONT Place du Souvenir (20 m de long) : devis ETS pour 4 522.08 € TTC - Accord à l'unanimité

9. INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur implication aux vœux du Maire du 13 janvier,
- ✓ Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des compliments qu'il a eu des maires de l'agglomération pour la qualité du bulletin municipal.
- ✓ Commission des finances : réunion le 29 février 2012 à 18 h 30 en mairie.
- ✓ Commission voirie : réunion le 04 février 2012 à 10 h 00 en mairie.
- ✓ Courrier de la DREAL pour la désignation de 2 représentants d'élus au comité de pilotage pour suivi d'étude sur le ruissellement de la côte viticole. Une copie du courrier sera adressée à l'ensemble des conseillers.
- ✓ Visite de Messieurs Frédéric DIDIER, architecte en chef des monuments historiques et Pierre RAYNAUD, architecte à Tournus, pour diagnostic des fissures de l'église St Germain.
- ✓ Démolition en cours de la maison Claude Pain, rue Favier.
- ✓ Problème de stationnement des véhicules Rue de la Tuilerie et Montée de la Poye: un courrier sera adressé aux riverains.

Tous les points ayant été abordés, la séance s'est levée à 22 h 25.

Le prochain conseil municipal aura lieu VENDREDI 02 MARS 2012 à 20 H 30.